REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

DES ARDENNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SYNDICAT D'ELECTRIFICATION ET DES EAUX DU SUD EST DES ARDENNES

SEANCE DU: 15 DECEMBRE 2006

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Comité	220
Syndical	
En exercice	220
Qui ont pris part à la	113
délibération	

Date de la convocation	
6 décembre 2006	

Date d'affichage	
6 décembre 2006	

Objet de la Délibération

AMORTISSEMENTS DES ACQUISITIONS 2006

VOTE:

POUR : 113 CONTRE : 0

DELIBERATION N° 2006/11

L'an deux mille six

et le : 15 décembre

à 20 heures 00, Le Comité Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des ses séances sous la présidence de :

Monsieur PATRICE GROFF

Nombre de Membres présents : 113

Monsieur Vincent FLEURY est élu secrétaire de séance à l'unanimité

AMORTISSEMENTS DES ACQUISITIONS FAITES EN 2006

Sur proposition de Monsieur le Président, le Comité Syndical décide d'amortir à compter de 2007 et de la façon suivante les acquisitions faites en 2006 :

BUDGET PRINCIPAL:

- Un véhicule de marque PEUGEOT 307 pour un montant T.T.C. de 18.786,02 € amortissement sur 5 ans soit un amortissement annuel de 3.757,20 € pour les années 2007 à 2010 et de 3.75722 € pour 2011.
- Un logiciel système d'exploitation Microsoft Windows XP Pro SP2 et une suite bureautique Microsoft Office 2003 Pro. pour un montant total T.T.C. de 526,24 € amortissement sur 1 ansoit 526,24 €.
- Un serveur Dell PE1800 avec onduleur UNITEK 1200 VA pour un montant total T.T.C. de 8.564,56 € amortissement sur 3 ans soit un amortissement annuel de 2.854,85 € pour les années 2007 et 2008 et de 2.854,86 € pour 2009.

.../...

.../...

BUDGET ANNEXE SPANC:

Une armoire à rideaux corps érable pour un montant H.T. de 489,30 € - amortissement sur 5 ans soit un amortissement annuel de 97,86 €.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président, **Patrice GROFF**

après dépôt en Sous Préfecture

Le:

et publication ou notification

du 15 décembre 2006